

Gabrielle d'Estrées et les femmes de pouvoir à la Renaissance

*Paru dans Les samedis de l'histoire, 2002 (« Des siècles et des hommes » 1999-2000, Dammarie-les-lys,
Direction des Archives et du Patrimoine de Seine-et-Marne)*

Il y a 400 ans, à quelques mois près, mourait Gabrielle d'Estrées, dont tout laisse à penser que, sans l'éclampsie puerpérale qui la saisit brutalement à vingt-cinq ans, durant le six ou septième mois de sa quatrième grossesse, elle serait devenue reine de France et mère de la lignée royale des Bourbons. Sa mort, aussi naturelle apparemment (quoi qu'on ait pu en dire) que miraculeuse aux yeux de tout ce qu'on appelait alors les « bons Français », marqua à divers titres un vrai changement d'époque. Son enterrement, en grandes pompes, ce fut aussi celui du siècle des guerres de religion, celui des ambitions du parti huguenot, celui du premier mariage d'Henri IV, celui de ses espoirs de mettre sur le trône celle qu'il appelait sa « chère maîtresse » ainsi que leurs enfants. Ce fut en réalité, bien qu'on repousse souvent cette limite à la mort même du souverain, la fin de la Renaissance française.

Gabrielle en effet est indissociablement liée à la dernière décennie du XVI^e siècle. Entrée dans l'Histoire par la petite porte, comme maîtresse de l'un des prétendants au trône de France – on oublie souvent qu'il y en eut jusqu'à six –, elle arriva au pouvoir avec lui, en 1593, et fut imposée par son royal amant à la place de la reine, une place non pas vacante mais désertée par la première épouse, Marguerite de Valois, alors en exil en Auvergne. Les six années suivantes – les six dernières années de la vie de Gabrielle – furent celles de la reconquête du territoire et de la pacification du royaume, qui s'acheva par la double signature, en 1598, de l'Edit de Nantes pour la paix religieuse, et du Traité de Vervins pour la paix militaire avec l'Espagne. Ce furent aussi six ans durant lesquels l'étoile de Gabrielle – qui avait commencé de donner au roi des enfants – ne cessa de monter.

Pour stabiliser le régime, cependant, des bâtards ne servaient à rien. Il fallait casser le premier mariage avec Marguerite – qui n'avait jamais eu d'enfants avec le roi et qui n'était plus en âge d'en avoir –, et en contracter un autre, qui puisse assurer une succession incontestable. Mais avec qui ? La raison d'Etat militait avec les proches du roi pour une princesse étrangère, vierge, et riche, qui pourrait à la fois enfanter des enfants légitimes, renflouer les caisses vides du royaume, et renforcer ses liens avec une autre puissance ; il y en avait deux, alors, qui présentaient ce profil : une infante espagnole, et surtout une princesse toscane. Le désir du roi, lui, penchait pour sa maîtresse : cela ne s'était jamais vu et une telle dérogation aux usages n'aurait certainement pas manqué de relancer les guerres civiles. Mais puisque le Béarnais avait réussi à s'imposer à un pays qui ne voulait pas de lui, il pensait également possible d'y imposer la reine de son choix. Seulement, pour l'épouser, il fallait d'abord se « démarier », comme on disait alors, et pour cela il y avait besoin du Pape. Henri faisait donc semblant d'être raisonnable, mais le Saint-Siège était suffisamment renseigné pour savoir où allaient ses préférences, et il refusait de prononcer l'annulation... On en était là, ou presque, lorsque Gabrielle mourut, si ce n'est qu'Henri IV était fatigué de faire

semblant d'être raisonnable, et qu'il s'apprêtait à épouser la mère de ses enfants. Il lui avait passé, en public, l'anneau royal qu'il avait reçu lors de son sacre, et tout était organisé, jusqu'à la robe de mariée, pour que les noces aient lieu après Pâques.

La mort de Gabrielle changea tout. En quelques jours, en quelques semaines, en quelques mois, les équilibres politiques de l'Europe se modifièrent et la France elle-même changea d'avenir. Le roi ne mit plus aucun obstacle au projet d'union avec la fille du grand duc de Florence, et la papauté donna aussitôt son accord pour l'annulation de la première union. Marguerite de Valois, reine de Navarre et de France, fut délivrée des chaînes du mariage en décembre, et devint dès lors la reine Marguerite. Marie de Médicis fut épousée par procuration le 25 avril 1600 – soit un an et 15 jours après la mort de Gabrielle – et elle prit la route de la France. L'Espagne se reprit à rêver d'un arrimage définitif du royaume des lys au camp catholique, et l'Angleterre d'Elisabeth I^{re}, comme les dirigeants des principautés allemandes et ceux des Pays Bas, sentirent qu'un rude coup était porté à l'expansion de la Réforme. Quant à la princesse italienne, qui rencontra son mari pour la première fois le 9 décembre 1600, elle accouchait en septembre de l'année suivante du futur Louis XIII.

La France renouait donc, en quelques mois, avec la stabilité dynastique qu'elle avait perdue en 1559, soit quarante ans auparavant, lorsque la mort accidentelle d'Henri II avait poussé sur le trône tout d'abord son fils François II, un garçon malingre et presque aussitôt mort, puis Charles IX, mineur au début et mort lui aussi très jeune sans avoir pu engendrer d'hériter, et enfin son troisième fils, Henri III, qui ne s'était pas résigné à répudier sa femme stérile et qui avait finalement été assassiné. La France renouait aussi avec la stabilité religieuse, sous hégémonie catholique, après quarante années de guerres civiles financées par toutes les grandes puissances de l'Europe, afin d'entraîner dans leur camp le royaume le plus peuplé et le plus central de l'Ancien Monde. Enfin, la France renouait avec une vieille habitude chère aux « rois très chrétiens », mais avec laquelle les derniers Valois semblaient avoir rompu : la présence d'une maîtresse royale à quelques coudées de l'épouse légitime. Trois ou quatre mois seulement, en effet, après la mort de Gabrielle, une nouvelle favorite, Henriette d'Entragues avait fait son entrée dans le lit du souverain, elle était enceinte peu avant la reine, et elle rêvait aussi de se faire épouser.

*

Cette histoire de maîtresses, certainement résumée par un tableau anonyme célèbre où l'on voit deux femmes nues dans une baignoire, la blonde (Gabrielle ?) tenant un anneau de la main gauche, et la brune (Henriette ?) lui pinçant le sein, tandis qu'une nourrice, en arrière plan, s'occupe d'un enfant, cette histoire de maîtresses, donc, peut comme ce tableau se comprendre de différentes manières.

Elle peut évidemment être lue – et elle l'a été abondamment – comme appartenant à celle des frasques du Premier Bourbon, ou, si l'on élargit la focale et qu'on ne craint pas le ridicule, à celle du tempérament français. Du tempérament du mâle français, s'entend, à qui des idéologues peu scrupuleux – parmi lesquels il faut compter Voltaire – ont longtemps tendu le miroir complaisant du « vert galant », et cela au prix d'un contresens assez savoureux lorsqu'on sait la

réputation qu'il avait réellement, et que résume ainsi Tallemant des Réaux : « ce prince a eu une quantité étrange de maîtresses ; il n'était pour tant pas un grand abatteur de bois ; aussi était-il toujours cocu. On disait en riant que son second avait été tué. »

Cette histoire peut aussi se lire – et elle l'a été tout aussi régulièrement, même si le point de vue initial n'est pas le même –, comme illustrant l'immoralité des rois de France, et plus encore la « mauvaiseté » des femmes (comme on disait alors), bien représentée par ces intrigantes usant de leurs charmes, profitant des faiblesses de rois qui, pour être « de droit divin », n'en étaient pas moins (comme chacun sait) « que des hommes », afin de s'insinuer là où elles n'avaient que faire, c'est-à-dire au pouvoir.

Cette histoire peut encore se lire – et sous cette forme elle a fait les beaux jours du romantisme – comme une histoire d'amour : celle d'une jeune fille sans grande ambition s'attachant petit à petit passionnément à celui qu'elle comble ; celle d'un roi trouvant enfin, après une longue errance, la femme de ses rêves, et qui retombe ensuite dans la dissolution, pour tromper son malheur.

Ces trois lectures, fort communes, et qui se trouvent d'ailleurs souvent entremêlées dans les livres d'histoire et les biographies d'Henri IV, présentent plusieurs inconvénients, dont le pire est peut-être de nous priver du plaisir de comprendre, de réfléchir. S'il s'agit en effet d'une rencontre, d'une passion, d'une histoire « privée », il n'y a rien à en dire véritablement, même si la simple narration de la vie du prince et de la bergère peut rapporter gros. S'il s'agit d'une illustration de la perversion du système monarchique et du genre féminin, à quoi bon creuser ? Il n'y a rien à comprendre, même si, là encore, la répétition de ces messages peut s'avérer payante, surtout politiquement. Et s'il s'agit d'une preuve de la gaillardise de nos concitoyens, alors il *vaut mieux* ne pas creuser, vu la méprise évoquée plus haut... Aussi sommes-nous, en ce qui concerne Gabrielle aussi bien que la plupart des femmes qui se sont avancées dans les allées du pouvoir sous l'Ancien Régime, pour les unes en face d'un fatras de discours infiniment répétitifs, pour les autres en face d'un désert.

Catherine de Médicis, Diane de Poitiers, Marguerite de Valois, ont vu des dizaines et des dizaines d'auteurs, historiens ou non, sérieux ou non, écrire à leur sujet depuis cent cinquante ans. D'autres femmes, qui durant de longues années gouvernèrent le royaume ou participèrent à sa direction, ou encore incarnèrent l'opposition au pouvoir, n'ont motivé que deux ou trois érudits durant la même période, voire aucun. On peut au reste se demander si celles qui sont demeurées célèbres en raison du nombre d'écrits qui ont couru sur leur compte ont vraiment eu plus de chance que les autres... Dans cette pléthore de livres qui les recouvre en effet, combien se proposent autre chose que la remise en circulation de propos plus ou moins légendaires, généralement issus de la biographie précédente, ou l'utilisation d'un nom fameux pour vendre un produit qui n'a qu'accessoirement à voir avec le personnage, du type *La Vie quotidienne au temps de Diane de Poitiers* ? Combien de ces livres nous ont appris réellement quelque chose ? — Généralement, deux ou trois, qui datent le plus souvent de la fin du XIX^e siècle. Lorsque j'ai commencé à m'intéresser à Marguerite de Valois, il y a une quinzaine d'années, les *Vie de la reine Margot*, voire les *Folle Vie de la reine Margot* et autres *Margot reine sans royaume* semblaient avoir depuis longtemps épuisé les connaissances au sujet de cette femme, que personne du reste n'avait

jamais appelé ainsi jusqu'à Alexandre Dumas. Mais aucun des auteurs de ces livres, pas plus que les historiens patentés qui avaient signé des biographies sur son compte, ne s'était avisé qu'une bonne centaine de lettres inédites et écrites de sa main dormaient toujours tranquillement à la bibliothèque nationale, dûment répertoriées dans les catalogues, et n'attendant que d'être lues pour livrer des informations nouvelles.

Gabrielle d'Estrées est, sous cet angle, peu différente de ces femmes. Parmi tous les auteurs qui se sont penchés sur elle, on trouve en effet – comme pour pratiquement toutes les autres – des romanciers, des dramaturges, des spécialistes des « amours célèbres » ou des « femmes dévergondées de l'histoire de France », des érudits curieux d'un aspect particulier de sa vie (son mariage, sa lignée, sa mort...) et cinq ou six biographes, dont deux ont véritablement fait progresser les connaissances : Adrien Desclozeaux, qui lui a consacré plusieurs études dans les années 1880, et surtout Raymond Ritter, grand connaisseur d'Henri IV et des femmes qui gravitèrent autour de lui, puisque au-delà de la biographie qu'il consacra à Gabrielle en 1947, il en dédia une à Corisande, la maîtresse précédente, et une à Catherine de Bourbon, la sœur du roi. Il est donc vraisemblable que, même si les lectures fausses, propagandistes ou fantaisistes, ont cédé du terrain depuis une cinquantaine d'années, il reste de la place pour de nouvelles études qui, prenant en compte les documents mis au jour pendant ce temps, ou empruntant les points de vue récemment explorés par la recherche historique, modifieraient encore l'appréciation que nous pouvons avoir de Gabrielle d'Estrées.

Pour ma part, je voudrais ici m'attacher à proposer une autre lecture de son histoire : autre que celle qui consiste à s'attacher le plus précisément possible à l'examen de sa vie – aussi nécessaire cela soit-il –, et bien entendu autre que les trois que j'évoquais tout à l'heure, qui n'ont rien de nécessaire, et qui sont tellement insatisfaisantes. Ce que je voudrais mettre en valeur, c'est le système politique, idéologique, culturel, dans lequel interviennent ces histoires que l'on cherche invariablement à lire une par une, sans voir ce qu'elles ont en commun, ou alors que l'on considère grossièrement dans leur apparente ressemblance, pour en tirer des conclusions désabusées qui ressortissent à autant de lieux communs. Ce que je voudrais explorer, c'est la représentativité de Gabrielle d'Estrées : en quoi fut-elle semblable aux autres, en quoi fut-elle originale ? Ce qui implique, bien entendu, non seulement de la remettre dans un cadre de compréhension qui la dépasse, mais aussi de la comparer aux autres femmes, voire aux hommes qui occupent la même fonction. Cet exercice en effet, qui souffre évidemment du manque d'études fiables sur une bonne partie de ces « autres », s'avère souvent très instructif, et très fructueux.

La reine Marguerite, par exemple, ne mérite en rien de rester dans l'Histoire comme la femme « victime de sa nymphomanie » que décrivait encore le *Petit Robert des noms propres* dans son édition de 1986 – je ne sais si depuis la notice a été rectifiée. Rien ne permet, en effet, d'affirmer qu'elle a atteint la dizaine d'amants durant toute sa vie, qui fut longue, et elle n'a jamais pratiqué le cumul. Ce qui lui est propre en revanche, et qui mérite véritablement réflexion, est qu'elle s'est bien longtemps identifiée à un homme, et qu'elle a agi en conséquence – c'est-à-dire de travers, à une époque où il y avait tellement de distance entre les sexes. Si Gabrielle d'Estrées, lorsqu'elle rencontre le roi de Navarre, rencontre un homme marié mais sans femme, et si elle reste jusqu'à sa mort une maîtresse atypique, une maîtresse faisant office d'épouse, c'est bien parce que celle dont elle occupe la

place a refusé de se plier au destin des épouses, qui était alors – et qui fut si longtemps – de rester auprès de leur mari, quelle que soit la conduite de celui-ci.

*

En quoi Gabrielle d'Estrées fut-elle donc représentative, et en quoi fut-elle originale ? Il convient tout d'abord de définir à quelle aune on la mesure. J'ai parlé tout à l'heure, indifféremment, des « femmes qui se sont avancées dans les allées du pouvoir sous l'Ancien Régime », et il convient maintenant de préciser. En rappelant tout d'abord que ces femmes, toutes catégories confondues, furent relativement nombreuses – ce que généralement l'école, comme l'université, ont oublié de nous apprendre. On trouve parmi elles, bien entendu, des reines – ce sont elles qui viennent les premières à l'esprit. Pourtant, lorsqu'on réfléchit à cette question... comment s'appellent-elles donc, déjà ? N'allons pas chercher la dernière épouse de Louis VII, qui pourtant fut régente, ni même celle de Charles VI, qui le fut aussi et si longtemps. Considérons seulement les épouses de nos plus fameux rois : qui pourrait dire sans hésiter comment s'appelaient les épouses de Louis XI ? de Louis XV ? Le plus souvent, nous n'en savons rien. D'ailleurs, elles sont généralement absentes des tableaux généalogiques qui illustrent les livres d'Histoire, où les rois s'engendrent les uns les autres, sans l'aide des femmes, comme dans les rêves de ceux, sans doute, qui conçoivent ces tableaux.

Notre ignorance pourrait ici, mais par hasard, rejoindre la réalité, quoique j'utilise un conditionnel, car les études en ce domaine ne font que commencer. Les « reines régnautes » en effet, comme on disait alors, c'est-à-dire les épouses d'un roi vivant, paraissent celles qui méritent le moins le qualificatif de « femmes de pouvoir » – malgré quelques exceptions notables dont la plus éclatante est sans doute Anne de Bretagne ; celle-là fut soignée et respectée comme aucune, car elle était héritière du duché de Bretagne, depuis longtemps convoité par la France. Les autres, souvent des étrangères abruptement transplantées dans un milieu inconnu et séparées de leur entourage d'origine, mettaient généralement du temps à trouver leurs marques. En porte-à-faux avec le pouvoir chaque fois que se modifiaient les alliances internationales, elles pouvaient parfois – moyennant d'immenses risques – devenir le centre de partis d'opposition, comme Anne d'Autriche au temps de son mariage avec Louis XIII ; mais le plus souvent, elles restaient cantonnées dans le rôle de génitrices de la lignée royale – qu'elles prenaient d'ailleurs tout à fait au sérieux, en raison du bel avenir qu'il pouvait préparer...

Si le rôle de « reine régnaute », en effet, semble un peu ingrat, celui de reine mère – c'est-à-dire mère d'au moins un garçon ! – est souvent très avantageux. C'est dans cette catégorie que l'on trouve les femmes dont l'Histoire a retenu le nom – ou plus exactement, peut-être, les femmes dont les historiens n'ont pas réussi à effacer le nom, ce dont ils se sont généralement vengés en les affublant de maux aussi variés que multiples. Au-delà de leurs différences, qu'il serait bien intéressant, encore une fois, de regarder de plus près, Catherine de Médicis, Marie de Médicis et Anne d'Autriche avaient en effet en commun d'être des veuves, c'est-à-dire d'être exaspérantes à bien des yeux, puisqu'elles bénéficiaient ainsi du seul statut féminin enviable durant cette période, un statut issu du Moyen Age et qui fut l'objet d'attaques incessantes durant toute la fin de l'Ancien Régime, aussi bien de la part des juristes que des hommes de lettres et des pamphlétaires. Les mères de

rois, pourtant, n'étaient pas désignées pour gouverner durant les minorités royales – puisqu'aucune ordonnance n'a jamais fixé de règle concernant la régence. Chacune d'elles a donc « pris le pouvoir », avec ses compétences et ses alliés – ce qui prouve qu'elles avaient les unes et les autres, et que faire des enfants, même à un rythme soutenu comme les deux premières, n'empêche ni de regarder autour de soi pour comprendre comment le système fonctionne, ni de se préparer à cette éventualité alors fort probable qu'était le veuvage, puisqu'on a pu calculer qu'au milieu du XVII^e siècle, une femme adulte sur trois était ou avait été veuve.

Ces femmes-là, donc, sont connues, même si ce n'est pas toujours pour les meilleures raisons. D'autres furent tout aussi puissantes, mais ont plus ou moins disparu de la photo de famille, sauf pour les spécialistes à qui il arrive de les rencontrer à chaque pas, par exemple dans les correspondances diplomatiques. C'est le cas d'Anne de France, dame de Beaujeu puis duchesse de Bourbon, qui s'empara du pouvoir à la mort de son père Louis XI et gouverna le royaume durant une dizaine d'années au moins, avec son jeune frère, Charles VIII ; son passage aux affaires ne fut pourtant pas caractérisé par une benoîte gestion de l'interrègne, puisqu'elle dut faire face à des coalitions nobiliaires incessantes, relayées par des guerres extérieures avec l'Angleterre et l'Empire, à bout desquelles elle parvint à la fois militairement et diplomatiquement, notamment en menant à son terme le mariage de Charles VIII avec la reine Anne, dont j'ai parlé plus haut, c'est-à-dire en organisant le rattachement de la Bretagne à la France. Anne de France a eu trois biographes durant tout le XX^e siècle, dont aucun ne dit plus que ce qui se savait à la fin du précédent ; ses écrits n'ont connu qu'une édition au XIX^e siècle, reproduite en simple *reprint* au XX^e, ils sont aujourd'hui indisponibles, et les historiens de la littérature ne se sont jamais avisés qu'ils contenaient une nouvelle ; sa correspondance est toujours inédite.

La mère de François I^{er}, Louise de Savoie, s'était quant à elle préparée à l'arrivée au pouvoir de son fils durant de longues années, en priant que la reine Anne n'ait pas d'enfant mâle... Priant sur l'avenir, elle y avait aussi préparé son fils, en même temps que sa fille, la future Marguerite de Navarre ; aussi ce qu'on devait appeler la « Trinité royale » exerça-t-elle conjointement le pouvoir jusqu'à la mort de Louise, c'est-à-dire pendant seize ans. Louise l'exerça aussi seule, durant les deux absences du roi – dont la période dramatique de sa réclusion en Espagne, après Pavie ; et c'est Marguerite qui alla négocier avec Charles Quint la libération de son frère. La dernière biographie française de Louise de Savoie date de 1954, et son *Journal* n'a toujours pas été édité dans la forme qu'elle lui avait donné ; sa correspondance est toujours en grande partie inédite.

Si sa fille Marguerite de Navarre est quant à elle bien connue, c'est surtout pour son œuvre littéraire, abondante et variée ; mais elle joua un rôle politique tout aussi important, bien attesté par les sources, et jusqu'ici peu étudié – à l'instar d'autres sœurs de rois. Ainsi sa petite-nièce Diane d'Angoulême, fille légitimée d'Henri II et d'une noble italienne, demi-sœur, donc, des derniers Valois, qui fut associée au pouvoir durant toutes les périodes qu'elle passa en France ; entre autres, elle travailla au rapprochement entre Henri III et Henri IV dans les années 85-89, pour favoriser cette passation de pouvoir qui s'annonçait si difficile, puis seconda le dernier dans toutes ses négociations délicates – notamment son divorce avec Marguerite – et elle fut la marraine du dernier fils de Gabrielle. Aucun biographe n'a jamais entrepris de réunir les informations que l'on possède à son sujet. Enfin, puisque nous nous approchons de Gabrielle, comment ne pas signaler

cette autre sœur si importante, celle d'Henri IV ? Elevée par leur mère, la reine de Navarre Jeanne d'Albret, qui avait choisi la religion protestante une fois devenue veuve, et qui avait assuré avec Condé et Coligny la direction du parti huguenot jusqu'à sa mort, Catherine de Bourbon fut, elle, gouvernante du Béarn durant près de 20 ans. Ayant rejoint Henri à Paris peu avant son sacre, mais restée huguenote, elle fut dès cette époque et jusqu'à son départ de la capitale, quelques mois avant la mort de Gabrielle, la véritable chef du parti protestant.

Des mères de rois donc, et des sœurs de rois. Et des maîtresses bien sûr, auxquelles je vais à présent m'intéresser. Mais le tableau serait fort incomplet si l'on n'évoquait auparavant quelques autres catégories de femmes, qui n'occupaient aucune de ces positions, et qui jouèrent des rôles non moins importants, soit dans la participation au gouvernement, soit dans l'opposition. Celles qui s'illustrèrent dans cette dernière catégorie sont un peu connues, grâce aux exploits de certaines durant la Fronde. On a gardé, entre autres, particulièrement frappante pour l'imagination, l'image de la Grande Mademoiselle, cousine du roi, assaillant Paris en armure à la tête de son armée, ou celle de la duchesse de Chevreuse, qui fut un casse-tête permanent pour Richelieu et Mazarin. Pour être moins connues, les activités des dirigeantes des grandes familles princières durant les quarante ans de guerres civiles et religieuses du siècle précédant furent tout aussi constantes, tout aussi dangereuses, et parfois tout aussi spectaculaires. Les femmes Guise, par exemple, que l'on évoque souvent formant un cercle solide et amical autour de Gabrielle d'Estrées durant les dernières années du siècle, avaient toutes été – à l'exception de la trop jeune Louise, future princesse de Conti, de redoutables opposantes. La mère du Balafre, sa sœur, sa femme, avaient co-dirigé l'opposition parisienne à Henri III puis à Henri IV durant presque dix ans. Les duchesses de Guise avaient d'ailleurs une longue habitude de la direction des affaires de leur clan, quasiment transmise d'une femme à l'autre de génération en génération, et l'on ne s'en étonne guère lorsqu'on réalise que les trois premiers ducs de Guise vécurent en moyenne quarante-cinq ans, et leurs épouses quatre-vingt-trois. Mais la plupart des études sur *Les Guises* – pour reprendre le titre d'une des dernières monographies qui leur ait été consacrée et qui s'annonce pourtant comme traitant de toute la famille – ne leur accordent que quelques lignes.

Quant aux auxiliaires gouvernementales, chargées de négocier des paix, des relations avec des partis, voire avec des pays étrangers, on imagine mal aujourd'hui à quel point elles furent nombreuses en raison de leurs doubles liens familiaux, de leurs fonctions dans les maisons royales, de l'amitié personnelle qui pouvait les lier à l'équipe dirigeante – le plus souvent mixte comme vous le voyez. Qui sait aujourd'hui que la duchesse d'Uzès seconda presque toute sa vie Catherine de Médicis, et fut chargée dans bien des cas des relations avec les huguenots ? Qui sait aujourd'hui que la duchesse de Châtillon, dont l'immense correspondance n'est toujours pas éditée, fut longtemps l'ambassadrice de Louis XIV en Allemagne ?

*

Les maîtresses de rois, elles, n'ont guère souffert d'être restées dans l'ombre. Toutefois, la lumière généreuse – abondante – qu'on leur a prodiguée empêche le plus souvent de comprendre ce qu'elles font dans ce paysage, et ce qu'elles y ont

réalisé. La première chose à faire, peut-être – avant de les dissocier de l'ensemble, au reste disparate, du groupe que je viens d'évoquer – est de les y associer. Contrairement aux premiers Capétiens, en effet, qui durant le Moyen Age s'appuyèrent fréquemment sur leur mère, mais au-delà de celle-ci sur un personnel exclusivement masculin, les rois de l'Ancien Régime se sont volontiers entourés d'autres femmes, soit de leur famille, soit de familles alliées, et ils sont allés jusqu'à imposer à leurs côtés des femmes que ni le mariage ni le sang n'avait placées là, bravant ainsi la morale publique d'autant plus qu'ils affichaient leurs relations amoureuses avec elles. Étaient-ils plus « féministes » que les autres, ou du moins plus ouverts, moins réceptifs à la vieille chanson misogyne ? On est en droit de le penser. Mais il faut ajouter : ils y avaient intérêt.

La marche vers l'absolutisme, qui fut longtemps stoppée en France durant les XIV^e et XV^e siècle par les guerres civiles et les guerres avec l'Angleterre – sur lesquelles il conviendrait de revenir aussi, puisqu'elles furent motivées par l'éviction d'une femme du trône de France et par le changement de lignée dynastique qui en résulta, à l'occasion desquels devait s'élaborer cette belle imposture historique qu'on appelle la *loi salique* –, la marche vers l'absolutisme, donc, qui reprit avec une vigueur accrue dès la fin de la Guerre de Cent ans, imposa aux rois de France, comme aux autres rois et reines des grands royaumes européens, de nouvelles manières de gouverner. Assurément, l'un des outils les plus efficaces de la progression du pouvoir central, et donc du recul du pouvoir des grands féodaux, fut la mise en place de l'administration publique, entièrement masculine quant à son fonctionnement. Mais cet appareil d'Etat, dont le poids devait être de plus en plus lourd et dont les caractéristiques pèsent encore si fort sur notre Etat moderne, était loin, à l'époque, de fournir l'essentiel du personnel politique. Autour du roi, c'est encore la noblesse d'épée qui occupe les plus hautes fonctions. Or cette noblesse-là ne cesse de faire sécession, parce que c'est elle qui fait les frais des progrès de l'absolutisme, elle dont le pouvoir se restreint chaque jour davantage : en témoignent toutes les révoltes nobiliaires qui scandent les deux siècles (ou presque) qui vont de la Ligue du Bien public, sous Louis XI, à la Fronde, sous la régence d'Anne d'Autriche.

Le roi, qui a toujours dû se méfier comme de la peste de ses frères et de ses oncles, voit donc se raréfier autour de lui les fidèles, et il est contraint de s'appuyer sur d'autres gens : d'une part des hommes, issus d'une noblesse inférieure mais qu'il transforme en « grands » pour les attacher à son service, ce qui coûte aussi cher en faveurs qu'en critiques – on aura reconnu là les « favoris » et autres « mignons », que la malice des opposants transforma parfois en amants (sans que la chose soit nécessairement attestée). D'autre part des femmes, choisies en raison de leur attachement personnel au roi, et qui, elles, présentent l'immense avantage de ne coûter presque rien en bienfaits – hormis les maîtresses, qui rejoignent ici les favoris dans les haines dites populaires (en fait, orchestrées par ceux qui s'estimaient lésés).

Le roi, donc, s'appuie (entre autres) sur des femmes, parce qu'il y en a autour de lui, qui l'ont élevé, qui ont été élevées avec lui, ou qu'il a découvertes au cours de sa vie, et dont il a remarqué les capacités et la fidélité. Et si les mères, les sœurs, les épouses, les tantes, acceptent généralement les maîtresses, voire se répartissent avec elles les rôles autour de lui, ce n'est pas parce que les mœurs de l'Ancien Régime sont dissolues (même si en revanche cela a dû contribuer à leur relâchement), mais parce que le pouvoir est devenu une affaire familiale, une

affaire de clans, une affaire d'équipe autour d'un champion – voire autour d'une championne, lorsque champion il n'y a plus, ou pas encore.

Dernière précision : si la maîtresse royale devient, de la fin de la guerre de Cent ans jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, un personnage public – et en réalité une institution –, c'est pour une autre raison encore, tout à fait politique elle aussi, liée au développement de la Cour. On sait aujourd'hui que la Cour ne fut pas ce produit gratuit de l'orgueil des monarques que l'on a longtemps brocardé, mais un véritable instrument destiné à attirer et à garder autour du roi cette noblesse perpétuellement tentée par la trahison, à la contraindre de quémander les faveurs avant de les obtenir, et de « faire sa cour » pour les conserver. Les femmes nobles ont joué là, dans ce que les historiens appellent parfois la « domestication de la noblesse », un rôle clé dont on est encore loin de comprendre tous les tenants et les aboutissants : à la fois pour rendre la Cour agréable, voire délectable, pour le cas où le seul attrait du gain n'y aurait pas suffi ; et aussi, en ce qui concerne les plus proches du roi, pour servir d'écran entre lui et la masse des courtisans. Si le roi, en effet, doit être visible de tous, comme le soleil, il ne doit en aucun cas être accessible à tous, et un protocole sourcilieux, dès Henri III, le rendit même particulièrement inaccessible au commun des mortels. Sa mère, ses sœurs, ses tantes, ses filles sont alors des intermédiaires commodes et nécessaires. Sa maîtresse, quant à elle, apparaît dans ce dispositif comme... une pièce maîtresse, c'est le cas de le dire. Car d'une certaine manière, elle incarne le pouvoir de la faveur. Par sa seule existence, elle, qui n'est jamais issue de la famille royale, délivre au peuple courtisan un message essentiel : tout est possible – à condition de dépendre entièrement du roi.

*

Voilà donc dressé un tableau qui demanderait, comme vous le sentez bien, d'être encore longuement détaillé. C'est assez, cependant, pour saisir l'atypisme de Gabrielle d'Estrées. Dans le groupe des maîtresses royales qui comptèrent, elle est d'abord, et parfois de loin, la plus jeune, puisqu'elle naquit vers la fin de l'année 1573 et qu'elle céda aux instances du roi de Navarre 17 ans et quelques semaines plus tard, vraisemblablement en janvier ou février 1591. Même Agnès Sorel (1422-1450) était plus âgée quand elle devint tout à la fois la maîtresse de Charles VII et la première maîtresse royale officielle de la monarchie française : elle avait 21 ans. Et si Anne d'Heilly ou de Pisseleu, duchesse d'Etampes (1508-1580), n'en avait que 19 quand elle devint celle de François I^{er}, elle était déjà depuis longtemps dans les coulisses du pouvoir, puisqu'elle faisait partie de la maison de Louise de Savoie.

Gabrielle est aussi l'une de celles qui présente le plus grand écart d'âge avec le roi. Avec ses 20 ans de moins que son royal amant, elle arrive en seconde position, seulement dépassée par Jeanne Bécu, comtesse du Barry (1743-1793), de 33 ans moins âgée que Louis XV. Les deux autres déjà citées la talonnent là encore de près, puisque Sorel avait 19 ans de moins que Charles VII, et la duchesse d'Etampes 14 ans de moins que François I^{er}. Les autres, en revanche, ont un âge comparable au roi, voire sont plus âgées que lui, et on les voit plus tardivement s'avancer sur le grand théâtre. Françoise de Châteaubriant (1495-1537), la première des deux grandes favorites de François I^{er}, n'avait qu'un an de moins que lui, et ne devint sa maîtresse qu'à 23 ans. Françoise Athénaïs, marquise de Montespan (1641-1707), avait 3 ans de moins que Louis XIV ; c'est à 26 ans qu'elle

entama avec lui une liaison, qui devint officielle quand elle en avait 30. Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de Pompadour (1721-1764), avait 11 ans de moins que Louis XV, mais elle en avait tout de même 24 lorsque son étoile se mit à briller. Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon (1635-1719), avait quant à elle 3 ans de plus que Louis XIV, et Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois (1499-1556), comme on le sait généralement, 20 ans de plus qu'Henri II. De plus, toutes, hormis Agnès Sorel et la duchesse d'Etampes encore une fois, étaient veuves (Poitiers, Maintenon), mariées (Châteaubriant, Montespan, Pompadour), ou avaient déjà eu des liaisons (Barry).

Ces quelques chiffres disent assez ce que la plupart des rois – mais pas Henri IV – cherchaient chez ces femmes : des compagnes, des « femmes fortes », comme on disait alors, capables de partager avec eux aussi bien les plaisirs que les responsabilités et les soucis de la vie publique. Ce partage n'échut guère, semble-t-il, à Gabrielle d'Estrées, non plus du reste qu'à celle encore plus jeune qui lui succéda, la terrible Henriette d'Enragues. La seule maîtresse-compagne du roi de Navarre semble avoir été Diane d'Andoins, comtesse de Guiche, dite Corisande (1554-1620) qui partagea sa vie dans les années 80 et eut de l'ambition pour lui, son « petiot » comme elle l'appelait ; c'est elle, entre autres, qui le poussa à se conduire en roi de France qu'il était en train de devenir par la seule mort des hommes mieux placés que lui dans l'ordre de succession à la couronne. Arrivé à maturité, en revanche, le fils de Jeanne d'Albret semble avoir avant tout attendu de ses maîtresses qu'elles soient le repos du guerrier, ou le repos du roi.

Outre ses dix-sept ans, sa virginité et son manque de formation, puisque Gabrielle avait grandi en Picardie dans un foyer déserté par sa mère, elle pourrait être la seule, ou du moins l'une des rares, à n'avoir marqué aucun enthousiasme pour le rôle de maîtresse royale. Tous les témoignages et tous les documents – notamment financiers – prouvent que le roi acheta son bon plaisir à la famille de celle qu'il avait remarquée. Eprise, de son côté, du beau Roger de Bellegarde, grand écuyer du roi, surnommé « Monsieur le Grand », qui voulait l'épouser, elle se serait bien contentée de ce parti et fit plusieurs semaines la grise mine, voire la dégoûtée, face aux avances du roi. Il faut dire que celui-ci était alors, selon l'expression de Jean-Pierre Babelon, l'un de ses derniers grands biographes, « un hidalgo bien laid », avec son nez en bec d'oiseau de proie, ses grandes oreilles, son visage allongé terminé par une maigre barbiche : un homme fatigué par « une longue chiennerie » – cette fois-ci c'est Ritter qui parle –, maître virtuel d'un royaume qui se dérobe à lui depuis des années, qu'il faut conquérir à cheval, l'épée à la main, en vivant avec des soldats... Il fallut que le père de la belle, Antoine d'Estrées, sa sœur, Diane d'Estrées, sa tante, Isabelle de Sourdis, et l'amant de sa tante, le chancelier de Cheverny, la chapitrent abondamment, et lui fassent miroiter tout l'avancement qui pourraient résulter, pour elle comme pour eux, d'une liaison avec le roi de Navarre.

Gabrielle était bonne fille : elle se laissa convaincre assez rapidement, et son clan commença d'engranger les faveurs : quatre mois à peine après qu'elle se fut résignée, l'un de ses frères, qui venait de lâcher les armes, était pardonné ; son père était nommé gouverneur de Noyon, dont un autre de ses frères devenait évêque ; le mari d'Isabelle était nommé lieutenant de Chartres, et le chancelier gouverneur de la même ville... Mais l'Ange Gabrielle, comme diront bientôt les pamphlétaires, est-elle pour autant séduite ? Loin s'en faut. Durant les trois années suivantes, pourtant couverte de bienfaits et de lettres d'amour (au style parfois

fort cru, comme lorsqu'Henri l'invite à bien dormir « afin d'être grasse et fraîche à [son] arrivée », elle profite de ce qu'il est sans cesse occupé par la conquête de son royaume pour se dérober, et pour faire payer au prix fort leurs moindres retrouvailles. Durant trois ans, surtout, elle poursuit assez tranquillement une liaison avec Bellegarde, tout en jurant au roi d'être la « princesse Constance », comme elle se nomme dans sa seule missive connue adressée au souverain. De sorte que beaucoup de gens, y compris les proches du roi, y compris son médecin (qui perd là une belle occasion de se taire), pensent, lorsqu'elle est enceinte, que l'enfant est du grand écuyer. Et comme le roi décide de l'appeler César, on s'amuse ouvertement jusque dans son entourage : heureusement, dit-on, qu'il n'a pas eu l'idée de l'appeler Alexandre, car autrement les mauvaises langues auraient eu vite fait de le surnommer « Alexandre Le Grand »...

On ne sait quand exactement la « princesse Constance » cessa d'être infidèle à son amant ; mais après, assurément, qu'il se fut rapproché du trône, et après qu'il se fut fâché tout rouge, comme dans la lettre célèbre où il l'accuse de fuir sans cesse et de le jeter dans des états de jalousie insupportables, lettre qu'il ponctue abruptement de cette série de conseils, qui sont plutôt des ordres : « Il ne faut plus parler de " je ferai ", il faut dire " je fais ". Résolvez-vous donc, ma maîtresse, de n'avoir qu'un serviteur. » Bellegarde, pendant ce temps, envoie à sa « chère Biby » de tendres billets doux, pour lui fixer des rendez-vous...

On est alors, d'après les exégètes (car ces lettres ne sont pas datées), en juillet 1593, pendant l'un des moments les plus critiques de la vie d'Henri IV : celui où il s'apprête, selon sa propre expression, à faire « le saut périlleux », autrement dit à abjurer le protestantisme. Il s'agit pour lui, à l'heure où les catholiques maîtres de Paris se préparent, en présence du légat du pape et des armées espagnoles, à faire statuer les Etats généraux sur le sort du royaume, et vraisemblablement à élire le jeune duc de Guise roi de France, il s'agit pour lui d'abandonner cette religion qui fait obstacle entre lui et le trône, et donc peut-être de perdre le soutien des protestants, alors qu'ils font le gros de ses chefs militaires, et que la guerre n'est pas finie... Si la conjecture sur la date des lettres est exacte, l'heure n'est pas bien choisie, c'est le moins qu'on puisse dire, pour faire traverser au futur souverain une telle crise passionnelle – et l'on peut affirmer qu'aucune maîtresse royale, sans doute, n'a jamais pris autant de risques, jamais considéré avec autant d'insouciance son avenir personnel.

Faut-il faire remarquer, à sa décharge, qu'elle n'a alors aucun espoir de devenir la future reine – et que sa situation personnelle s'est néanmoins grandement améliorée ? Henri, en effet, l'a mariée. Ou plus exactement, au mois d'avril 1592, il a donné beaucoup d'argent au sieur d'Estrées pour qu'il marie sa fille à un complaisant, Nicolas d'Amerval, sieur de Liancourt, peut-être tout désigné par le destin puisqu'il portait le titre de baron de Benais. Quelques bienfaits supplémentaires ont permis d'acheter son renoncement à exercer ses devoirs conjugaux, et Gabrielle a continué d'engranger don sur don, brevet sur brevet, levée d'impôt exceptionnelle sur levée d'impôt exceptionnelle... Ce n'est que le temps passant, et surtout après la naissance de César, en juin 1594, quand elle commencera à croire que celui qui est couronné se propose davantage que de faire d'elle sa concubine, qu'on verra Gabrielle craindre le moindre éloignement du roi, le suivre dans tous ses déplacements même les plus dangereux, même lorsqu'elle est à deux doigts d'accoucher, et faire son possible pour le contenter en tout.

*

Cette longue indifférence au pouvoir d'attraction exercé sur le roi dénote chez Gabrielle d'Estrées un évident manque de goût pour les affaires publiques. Jusqu'au dernier moment, c'est aux intérêts de sa famille qu'elle veille, aux intérêts de ses enfants, ce qui implique bien évidemment un « enrichissement personnel » et un changement de statut social. Fin 94, on lui décerne le titre de dame de Coucy – mais ce n'est qu'une gentillesse, car terre qui appartient de fait à Diane d'Angoulême. Gabrielle lorgne alors déjà sur le château de Monceaux-en-Brie, l'ancienne résidence préférée de Catherine de Médicis, toujours aux mains de ses créanciers, qu'elle achète finalement aux enchères en mars 96, et que le roi érige en marquisat en septembre de la même année ; mais voilà plus d'un an que, connaissant ce projet, on appelle Gabrielle « marquise de Monceaux ». Et puis, l'année suivante, elle achète des terres champenoises à la duchesse de Guise, que le roi érige aussitôt en duché : la voilà duchesse de Beaufort. La liste, soigneusement établie par Ritter, de tout ce qui tomba dans l'escarcelle de la maîtresse royale au cours des neuf années de sa vie avec le souverain, est fort longue. Elle montre toutefois qu'au milieu des dons incessants prodigués par Henri IV, sa famille est toujours « royalement servie » pourrait-on dire. Antoine d'Estrées, son père, devient ainsi lieutenant général d'Ile de France, puis grand maître de l'artillerie. Son frère aîné, l'ancien ligueur rentré en grâce, est fait chevalier de l'ordre du saint-Esprit. Après la mort de celui-ci, son frère cadet quitte la carrière ecclésiastique pour embrasser la militaire : il sera fait maréchal, puis marquis de Cœuvres. Sa sœur Diane est mariée au maréchal de Balagny, et sa plus jeune sœur, Julienne-Hippolyte, une bâtarde pourtant, avec Georges Brancas, duc de Villars. Gabrielle parvient aussi à faire nommer cardinal François d'Escoubleau, l'un des fils de sa tante de Sourdis. Quant à Cheverny, bien que fort vieux, il demeure chancelier jusqu'à la mort de Gabrielle.

Dans ce soin attentif à l'avancée des siens, la fille d'Antoine d'Estrées s'avère conforme à beaucoup d'autres maîtresses royales, car ce trait est généralisé dans la société d'Ancien Régime : la famille avant tout ! Même Madame de Maintenon, veuve sans enfant, que personne ne poussa à la place qui devint la sienne, et dont on a si longtemps dit qu'elle avait favorisé la révocation de l'Edit de Nantes par honte de ses origines huguenotes, s'avère à l'examen – tout récent – de sa « clientèle », non seulement n'être pour rien dans cette tragédie, mais n'avoir jamais cessé de favoriser les membres de sa famille, qu'ils soient protestants ou non.

La plupart des maîtresses royales, en revanche, ont manifesté un véritable goût pour le pouvoir, et une véritable aptitude pour son exercice. La duchesse d'Etampes, qui partagea les seize dernières années de la vie de François I^{er}, forma longtemps équipe avec l'amiral Chabot et la propre sœur du roi, comme elle sympathisante de la Réforme ; elle favorisa une politique de tolérance, combattue dès la fin de cette époque par un parti adverse qui était animé, entre autres, par Diane de Poitiers, alors maîtresse du dauphin. Et lorsque celui-ci devint roi à son tour, Diane demeura douze ans – jusqu'à la mort de son amant – au centre de la politique française, en s'intéressant également à la vie culturelle et artistique, qu'elle favorisa de son mieux. La première grande maîtresse de Louis XIV, Mme de Montespan, fut également une mécène influente ; quant à la seconde et dernière,

c'est dans sa chambre que le roi recevait ses ministres et ses visiteurs, en sa présence bien entendu. Mme de Pompadour, pour en citer une dernière, n'eut qu'un règne de cinq ans comme maîtresse officielle ; mais elle demeura l'amie de Louis XV et resta fort influente ; c'est elle qui protégea Diderot et d'Alembert lors de la parution de l'*Encyclopédie*, et c'est elle qui fit décerner à Voltaire la charge d'historiographe.

Telle ne semble pas avoir été Gabrielle. Bien entendu, elle joua comme les autres – peut-être plus que les autres en raison de l'absence de reine –, le rôle de celle que l'on courtise et qui se trouve au cœur de bien des mouvements d'approche du roi, voire de toutes les grandes manœuvres européennes. Bien que catholique, par exemple, elle fut courtisée par le parti huguenot, qui avait repéré sa neutralité confessionnelle et qui préférait la voir monter sur le trône plutôt que l'une de ses rivales toscane ou espagnole. Bien que française, elle fut courtisée par le duc de Savoie, qui voulait mettre la main sur le marquisat de Saluces, et qui lui promit, en échange de son aide, un soutien appuyé auprès du pape, pour la négociation de démariage. Bien qu'en bons termes avec les protestants, elle fut courtisée, on l'a vu, par les Guises, qui comptaient certainement garder leur influence sur elle. Et bien que sur les marches du trône, elle fut courtisée par celle dont elle brigua la place, la reine Marguerite, qui fit don à César de son duché d'Etampes en 1598 et l'assura de son entière soumission au vœux du roi, en espérant que la favorite plaiderait auprès de lui pour qu'il la laisse sortir d'Usson.

Est-ce à dire qu'elle pesa sur les choix du monarque, ou qu'elle influença la politique de son régime ? Il est difficile de le dire. D'abord parce que nous avons du mal à cerner ce qu'était l'exercice du pouvoir, à cette époque-là – pour autant que nous le sachions mieux aujourd'hui. Ensuite, parce qu'en l'état actuel des connaissances, nous possédons fort peu de documents fiables permettant de se faire une idée de ce qui passait entre ses mains – au-delà du corps du roi. Quasiment aucune lettre d'elle, pas d'écrit d'autre sorte, et les lettres qu'Henri lui adressées, qui datent presque toutes du début de leur liaison, sont d'ordre privé.

Les témoignages laissés sur elle sont par ailleurs suspects pour la plupart. Aubigné, qui a laissé d'elle un portrait curieusement flatteur, laisse entendre qu'elle traitait directement avec les protestants ; mais on a vu quels étaient leurs motifs, et il est possible que Gabrielle ait de son côté laissé croire aux huguenots qu'elle pouvait quelque chose pour eux. Certains proches d'Henri IV, ministres ou parlementaires, ont laissé des Mémoires où ils évoquent abondamment la maîtresse royale ; mais ces textes écrits sur le tard se ressentent tous du désir de ces hommes de faire croire qu'ils s'étaient toujours opposés à elle, alors qu'il l'avaient servie et courtisée pendant des années, et qu'il est fort vraisemblable qu'ils n'avaient pas fait la roue contraints et forcés, mais bien dans l'espoir d'en tirer des bénéfices. Quant au roman à clé des *Amours du grand Alcandre*, qui revient avec moult précisions sur la petite histoire du régime du Premier Bourbon, il est tardif aussi ; et s'il provient de gens ayant assurément vu beaucoup de choses, comment s'appuyer sur ses dires avec assurance ?

Les ambassadeurs, eux, ont toujours été unanimes – et médusés : dès les premières années, ils rapportent que le roi ne peut pas se passer de Gabrielle une heure. Parfois, il les reçoit dans sa chambre, couché dans son lit avec elle étendue à ses côtés. Le plus souvent, il leur donne audience seul, mais rapidement, et puis il les invite à la rejoindre pour une grande promenade dans le parc du château,

durant laquelle aucun propos important ne se tient, mais que le roi clôt en questionnant son visiteur : « Comment trouvez-vous ma maîtresse ? » Dans les derniers mois de la vie de Gabrielle, le nonce du pape, qui depuis des années faisait profession d'afficher à son encontre une complète indifférence, afin de lui faire comprendre qu'elle n'est pas à sa place, repart en Italie quasi désespéré : ses dépêches assurent qu'il n'y a rien à faire, que le roi l'épousera. Gabrielle a donc du pouvoir sur le roi, ce qui est sans doute plus important, à l'époque, que de siéger au Conseil. Mais s'en est-elle servie ? Ou plutôt s'en est-elle servie pour autre chose que ses propres intérêts et ceux de son clan ?

Nous sommes là face à une question qui dépasse largement Gabrielle d'Estrées. De Charles VII à Mitterrand, on s'est toujours demandé, même si l'on s'en défend, ce que la maîtresse du monarque a bien pu obtenir de lui, ce à quoi personne évidemment – sauf les intéressés, et à condition qu'ils ne mentent pas – ne peut répondre. Peut-être a-t-elle, en effet, obtenu beaucoup. Mais peut-être rien de plus qu'une mère, une épouse, un enfant, un ami ou un bon conseiller. Et peut-être beaucoup moins, malgré les apparences. Cela dépend des contextes, et des individus. Toutefois le fantasme est général, et là encore il paraît jouer un rôle : celui de protéger le monarque lui-même, en lui ôtant la responsabilité de ses fautes (ou simplement de ses actes que l'on condamne), pour la déplacer sur la personne qui le « possède », comme on disait volontiers à la Renaissance. J'ai parlé tout à l'heure de la révocation de l'Edit de Nantes, que pendant trois siècles et sans sourciller l'on a attribuée à l'influence de Mme de Maintenon, alors que les quinze ou vingt lettres sur laquelle repose cette légende sont des faux, d'ailleurs forgés non pas pour salir sa mémoire mais pour faire vendre sa correspondance. Il y a longtemps, sans doute, qu'on aurait dû s'en rendre compte. Mais cette « explication » était tellement commode !

Bien entendu, cette question du rôle de l'intimité dans la vie politique – qui a toutes les chances d'être éternelle, et d'être éternellement opaque – ne se pose pas dans n'importe quel contexte. Sous l'Ancien Régime, et tout particulièrement en France où a été théorisée la loi salique, elle se pose dans le cadre d'une société où les femmes n'ont pas un accès légitime au pouvoir, donc en sont réduites à « influencer » si elles veulent y participer, mais aussi sont toujours vues comme étant en train d'influencer, même si cela ne les intéresse pas.

On a ainsi beaucoup prêté à Gabrielle, malgré l'absence de preuves. On a dit qu'elle avait soutenu l'abjuration ; mais on a vu qu'elle s'occupait alors, très vraisemblablement, de tout autre chose, et pas vraiment de soutenir le moral du roi de Navarre ; elle n'avait par ailleurs aucune raison de s'y opposer, puisqu'elle n'était pas protestante elle-même. On l'a accusée d'avoir fait traîner les pourparlers entre le roi et les ligueurs lyonnais, en 1595, alors que le front picard s'effondrait devant les Espagnols, parce qu'elle espérait faire attribuer à César la Franche Comté ; mais outre que ce séjour n'eut rien des délices de Capoue, et que le temps pris là fut bien utilisé, Henri IV était aussi désireux qu'elle de l'établissement de leur fils. On l'a accusée d'avoir obtenu la disgrâce de Sancy, le premier superintendant des finances d'Henri IV, qui ne mâchait pas ses mots à son égard – il paraît l'avoir traitée de putain devant le roi – et d'avoir fait nommer, à sa place, un conseil des finances ; mais Henri IV n'avait peut-être pas envie de supporter de telles marques d'insubordination, et l'idée d'un conseil n'était sans doute pas mauvaise. Sauf qu'elle coupait la route au futur duc de Sully... On a dit qu'elle avait favorisé la rentrée en grâce de Mayenne, en 1596, et certes c'est chez

elle, à Monceaux, que se firent les retrouvailles entre le frère du Balafre et Henri IV ; mais ces retrouvailles avaient été préparées dès l'année précédente à l'initiative des femmes Guises, et notamment de la duchesse de Nemours, la mère de Mayenne, qui négocia pratiquement toutes les rentrées en grâce de ses fils et petits-fils. On a dit qu'elle avait poussé à l'Edit de Nantes ; mais tout son clan y était favorable, et le plus vraisemblable est qu'elle a dû, cette fois-ci, soutenir le roi ; il est peu probable, en revanche, qu'elle ait joué là un rôle comparable à la sœur du monarque, ou à Louise de Coligny, la princesse d'Orange, veuve du duc de Nassau et pour lors présente à la cour de France.

A l'inverse, on a dit – le roi lui-même – qu'elle ne comptait pour rien dans les décisions politiques. C'est un ambassadeur anglais qui le rapporte : « Entre autres choses, il me dit qu'elle n'intervenait jamais dans ses affaires et qu'elle était d'humeur accommodante. Il avait raison, car on la tient pour incapable de se mêler des affaires et d'esprit borné. »

Dans un épisode, toutefois, Gabrielle s'est dépensée sans compter. Il s'agit de la dernière campagne de pacification, celle qui se termina en 1598 par la reddition de la Bretagne, tenue jusque là par le duc et la duchesse de Mercœur – des cousins des Guises. L'affaire fut fort longue. Elle mobilisa beaucoup d'intermédiaires, dont le compagnon-diplomate de toujours, Duplessis-Mornay, mais aussi la reine Louise de Lorraine, veuve d'Henri III et demi-sœur de Mercœur. Gabrielle s'en mêla, parce qu'elle était l'amie des Guises, mais surtout parce qu'elle avait un fils, et que le duc et la duchesse de Mercœur avaient une fille unique. « Ces femelles », écrit Sully, « surent si bien cajoler, que le roi condescendit à traiter avec Monsieur de Mercure. » Mais Sully n'est pas honnête. Pour « protéger » le roi, dont il réprovoque les choix, il le décrit vaincu par une coalition de femmes. Or la reddition de la Bretagne est dans la lignée de toute la politique de réconciliation d'Henri IV, qui acheta ses ennemis au prix fort – un prix nécessaire, apparemment, même s'il exaspéra ses anciens alliés protestants, surtout quand ils étaient chargés des cordons de la Bourse. Et si la Bretagne coûtait cher, ce n'était que temporairement, puisque le mariage de César et de l'héritière devait la ramener dans le giron de la France.

Gabrielle semble donc une femme qui au mieux seconda le roi, au pire le laissa faire, ce qui n'est certes pas banal et la dissocie de la plupart des grandes maîtresses royales ; aussi fut-elle sans doute l'une de celles qui eut le moins d'ennemis, de son vivant s'entend. Même si les critiques étaient nourries, elles visaient avant tout le roi, ses folles dépenses, et sa folle idée de la mettre sur le trône. Ce qui en effet, à l'évidence, rend Gabrielle définitivement incomparable, c'est la carrière de « presque reine » qui fut la sienne.

*

Aucune maîtresse royale, faut-il le rappeler, ne devint jamais reine de France. Madame de Maintenon, la seule, fut épousée – mais secrètement ; et Louis XIV avait déjà des héritiers. Aucune n'a même jamais rêvé d'une telle place, tant la chose était contraire aux mœurs conjugales de l'aristocratie, à la finalité du mariage dans les familles princières, et à la mystique lentement élaborée du roi très chrétien. Aucune... sauf dans l'entourage du premier Bourbon, où les candidates se sont curieusement multipliées.

Il semble en effet que la promesse de mariage ait été une sorte de manie chez le fils de Jeanne d'Albret – une manie liée peut-être au désir de paternité, à moins que ce ne fût une manière d'acquérir ou de conserver des amantes, qui sans cette perspective se seraient peut-être détournées de lui plus tôt, ou n'auraient pas satisfait à toutes ses demandes. Avant Gabrielle, encore roi de Navarre, on le voit ainsi mettre enceinte une fille d'honneur de son épouse, la belle Montmorency Fosseux, dite « Fosseuse », et lui promettre, si elle accouche d'un fils, d'abandonner pour elle son épouse Marguerite, accessoirement sœur du roi de France et fille de la reine mère... Celle-ci raconte dans ses *Mémoires* – mais d'un ton qui ne prête pas à rire, d'autant qu'elle-même ne parvenait pas à enfanter –, comment en quelques mois la future mère de 17 ans se mit à la regarder d'un air méprisant, tandis que le futur père lui demandait, comme à une vieille maîtresse, de l'assister dans ses couches... Après Gabrielle, le même homme – mais devenu roi de France, et déjà père des enfants de cette dernière – fera l'erreur gravissime de donner à Henriette d'Enragues, ou plutôt à sa famille, une promesse écrite stipulant que si elle est enceinte avant Marie de Médicis – tout juste épousée –, c'est elle qui sera reine... Cette promesse écrite devait empoisonner le climat politique durant six ans, provoquer la naissance d'une coalition internationale, et enfin se solder par une expédition militaire, plusieurs exécutions et des emprisonnements.

Gabrielle est toutefois la seule qui soit allée jusqu'au podium. Au début, on l'a vu, personne ne croit à ses chances. Si sa famille marche dans l'affaire, c'est que l'amoureux est roi de Navarre, qu'il a du monde derrière lui, et qu'il est en mesure de distribuer des faveurs. Qu'il devienne roi de France ou non, l'objectif est de faire de Gabrielle sa favorite, et que cela dure le plus possible. Dans l'immédiat, il faut faire monter les enchères, parler un peu d'honneur, et mettre la fille à l'abri en la mariant. L'intéressé lui-même ne voit pas les choses différemment puisqu'il accepte, et même paie le mariage, qui a lieu en juin 92. Dix mois plus tard, toutefois, les choses n'ont plus du tout la même allure. A condition qu'Henri abjure, ce qu'il se prépare à faire, le trône est à sa portée ; il lui faut une nouvelle épouse. En avril 93, un premier messenger est envoyé en Auvergne, à la reine Marguerite, qui se montre ouverte à toutes les propositions, du moment qu'on y met le prix. En mai, Henri envoie à sa maîtresse des vers retouchés par Bertaut, mais qui contiennent à l'évidence ses idées :

Partagez ma couronne,
Le prix de ma valeur ;
Je la tiens de Bellone [*la déesse de la guerre*],
Tenez-là de mon cœur...

Durant l'été, apparemment, il obtient de Gabrielle qu'elle cesse ses manigances avec Bellegarde, et il la met enceinte peu après – en tout cas il en est convaincu. Cette femme dont il est si friand, et qui s'avère féconde, ne ferait-elle pas l'affaire ? Henri n'ose pas encore montrer ce qu'il pense : le jour de son sacre, en février 94, elle n'est pas à sa table, où siège en revanche Catherine de Bourbon, tandis qu'en face de lui, une place vide rappelle que la reine n'est pas là. Mais César naît en juin. Les intentions du souverain s'affichent alors. En septembre, Gabrielle fait sa première entrée royale : elle est exposée sur une litière à la vue des Parisiens, magnifiquement parée, et pourtant toujours Mme de Liancourt, mère d'un enfant doublement adultère... Ce mariage a donc vécu : il est cassé en décembre de la même année, au prétexte de l'impuissance du mari. César peut donc être légitimé, et il l'est dès janvier. Le roi est si heureux qu'il fait graver des H

enlacés à des *G* dans la pierre de la grande galerie du Louvre, qui est alors en construction, comme autrefois avaient fleuri les initiales d'Henri II et de Diane de Poitiers sur les murs de Chenonceaux.

Dès lors le roi impose sa maîtresse, à l'égal d'une épouse, en toute circonstance. A l'automne 96, pour son entrée à Rouen, il oblige le premier président du Parlement à la saluer la première. Elle est alors enceinte d'Henriette, qui naît le 11 novembre, et dont le baptême est célébré comme celui d'un enfant de France, avec les sonneries de trompettes, les roulements de tambour, l'enfant portée par les plus grands seigneurs et dames ; son parrain est le connétable de Montmorency, et sa marraine la sœur d'Henri. Au château de Fontainebleau, Gabrielle loge au-dessus du roi, et celui-ci la fait peindre en Diane pour décorer le pavillon des Poëlles. A Paris, elle a son hôtel près du Louvre, elle a son carrosse, ses gardes. Pourquoi n'irait-on pas plus loin ? Le roi semble disposé à faire face à tout, à braver toutes les oppositions, qui sont pourtant légion. Ne va-t-il pas, dans cette bravade, jusqu'à prénommer son deuxième fils, né en avril 98, Alexandre ? Il est loin, le temps où on lui riait quasiment sous le nez. Il est prêt à faire un autre grand « saut périlleux ». La mort de Gabrielle l'en empêche, comme on le sait. Mais il va jusqu'au bout : ses obsèques seront celles d'une reine.

*

Mais pourquoi, demanderez-vous peut-être, la vraie reine n'était-elle pas là ? C'est sur ce point que je finirai. Contrairement à ce qu'on en a dit souvent, la Cour des rois de France n'était pas une pétaudière. L'existence officielle des maîtresses de rois avait certes bousculé les vieilles habitudes, mais des codes s'étaient mis en place : aucune maîtresse, aussi aimée soit-elle, aussi puissante soit-elle, ne doit prendre la place de la reine en termes de préséance, et même si la reine ronge son frein, voire pleure quand elle est seule, le souverain lui doit respect en public. Ces règles étaient évidemment non écrites. Toutefois, dans une lettre tout à fait extraordinaire datant du printemps 1584, Catherine de Médicis les résume. C'est que rien n'est plus respecté depuis quelques d'années. Sa fille Marguerite vient alors de rejoindre son époux après une séparation de quelques années et un différend de plusieurs mois entre la Couronne et son époux. Mais au lieu de reprendre la vie commune dans l'honneur, le roi de Navarre vit ouvertement avec Corisande, et Catherine s'imagine que Marguerite est complaisante. Elle rédige alors, à l'intention d'un de ses ministres qui est sur place, ce message à lui faire passer, où elle allègue son propre exemple :

Etant jeune, j'avais un roi de France pour beau-père, qui me baillait qui lui plaisait [*qui mettait auprès de moi qui il voulait*], et me fallait lui obéir [...]. Depuis qu'il fut mort, son fils, que j'avais l'honneur d'avoir épousé, était entré en sa place [*était devenu roi*], à qui je devais pareille obéissance, et plus. Et Dieu merci, encore qu'il voulût ce que je faisais pour leur complaire, ces personnes n'ont jamais eu telle puissance sur moi et mes volontés, qu'il m'ait [*qu'elles m'aient*] induite [à faire] ni que j'aie fait chose contre mon honneur et ma réputation. [...] Qu'elle ne fasse [donc] plus comment elle faisait, de faire cas de celles à qui il fera l'amour ; car il pensera qu'elle est bien aise qu'il aime autre chose [*quelqu'un d'autre*], afin qu'elle en puisse faire de même. Et qu'elle ne m'allègue en cela ! car si je faisais bonne chère à Madame de Valentinois [*Diane de Poitiers*], c'était le roi ! et encore, je lui faisais toujours connaître que c'était à mon très grand regret : car jamais femme qui aimait son mari n'aima sa putain ! car on ne le peut appeler autrement, encore que le mot soit vilain à nous autres. Et qu'elle ne souffre plus qu'il fasse l'amour dans sa maison à ses filles ni femmes [*aux femmes qui la servent*]. Car si j'eusse été la fille de son roi, comme il était mon roi, je vous assure que si je l'eusse su, je ne l'eusse enduré. Quand on ne le sait [pas], on est excusé, ou

que [ou si] ce sont femmes sur qui l'on n'a [pas] puissance. [...] Quand elle lui fera connaître que l'amour qu'elle lui porte et ce qu'elle est [*ce qu'elle représente*] ne lui peuvent faire endurer [*ne permettent pas qu'elle endure une chose pareille*], il ne le saurait que trouver très bon et [il l'] estimera et aimera davantage.

Catherine de Médicis croyait donc que sa fille supportait sans état d'âme ce que son mari lui imposait, et qu'un peu d'honneur, un peu d'autorité, un peu de dignité, auraient été suffisants pour venir à bout de ses errements. Toutefois elle se trompait, car le roi de Navarre n'était pas Henri II. Marguerite, toute fille de roi qu'elle fût, ne pouvait rien lui imposer à son époux, pas plus qu'aucune femme, pas plus qu'aucun homme, n'a jamais rien su lui imposer. Elle ne pouvait rien, si ce n'est cesser de supporter une telle situation, partir. Et c'est ce qu'elle fit. Mais elle se garda bien de rejoindre sa mère et son frère à Paris, eux qui la croyaient coupable, et non seulement coupable en matière d'honneur, mais la complice en politique de son mari, qui faisait la guerre à la France. Elle coupa tous les ponts. Et cela non plus ne s'était jamais fait. Gabrielle et Marguerite étaient loin de se ressembler, et leur vie n'ont rien de comparable. Mais si toutes les deux ont connu, de manière différente, un destin extraordinaire, n'est-ce pas d'abord parce qu'elle furent liées, comme épouse pour l'une, comme maîtresse pour l'autre, à un homme qui était lui-même si différent des autres rois ?

Éliane Viennot
Université Jean Monnet (Saint-Étienne)